



L'Auxiliaire des Aveugles et des Malvoyants



Sommaire

Éditorial Thomas Meyer, Président	p 1
Tribune L'implant rétinien	p 2
Délégation de Caen Une expérience originale, une marche de nuit en forêt	p 3
Délégation de la Moselle Des chiens guide à la montagne	p 4-5
La Roche-sur-Yon Naissance d'une nouvelle délégation	p 5
Témoignage Olivier Martin	p 6-7
Comité de Paris / Ile-de-France Quand la maison de Molière rime avec accessibilité Un après-midi de contes	p 8-9
Délégation de Versailles (info)	p 9
Délégation du Bas-Rhin (info)	p 9
International Appel de Stevie Wonder	p 10
Nouveautés Actitam, les livres du Giaa	p 11
Nouvelles familiales/Annonces/Informations	p 12



Page de couverture

La Place Napoléon
© Photothèque de la Ville
de La Roche/Yon

Bulletin trimestriel de l'association
LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES

Reconnue d'utilité publique en 1974

L'Auxiliaire des Aveugles

Fondateur : **Bernard de Fougy**

Président : **Thomas Meyer**

Directeur de la publication : **Paul Courtois**

Rédacteur : **Marcel Demange**

Enregistrement : **Nicole Parisel**

Secrétariat : **Muriel Ayoun**

Maquette et réalisation :

© ADITIF • Tél. 01 45 87 60 77

Imprimerie : Espace Imprim 75010 Paris

Abonnement annuel : 15 €

ISSN 0220-0236



Chers Amis,

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Au cours de l'année 2010, notre association a créé de nouvelles implantations : après le lancement de notre antenne des Hauts-de-Seine animé par M. Leroy, nous avons ouvert en novembre une délégation en Vendée dont le siège est à la Roche-sur-Yon. Cette délégation a été lancée par un groupe dynamique de voyants et déficients visuels qui ont connu notre association grâce au forum de discussion sur Internet animé par François Condello et Jacqueline Gaultier.

Le bureau de la nouvelle délégation est constitué par : Alix Grondin, président, non voyant ; Céline Vachon, trésorière, voyante ; Gilles Bouancheau, secrétaire, malvoyant ; Dalie Rodellar, chargée du recrutement des bénévoles, voyante ; René Clautour, vice-président, mal voyant ; Joël Guesdon, malvoyant.

Nous souhaitons à cette nouvelle délégation un plein succès...

Le 26 mars 2011 aura lieu notre Assemblée Générale à l'hôtel Campanile Paris Est Porte de Bagnolet : cette assemblée 2011 est particulièrement importante puisqu'elle aura notamment pour mission :

- a) d'élire la moitié des membres de notre conseil d'administration,
- b) d'approuver ou non un projet de modification des statuts et du règlement intérieur conçu afin de mieux assurer la pérennité de notre association : le conseil propose en effet d'aménager nos statuts et notre règlement intérieur en vue de faciliter le renouvellement des membres du conseil et d'introduire des limites d'âge tant pour les membres du conseil d'administration que pour les membres du bureau des délégations.

Nous souhaitons que vous veniez nombreux à cette assemblée ou, si vous ne pouvez pas venir, que vous nous adressiez vos bulletins de vote par correspondance et vos pouvoirs.

Avec mon amical souvenir.

Thomas Meyer
Président

P.S. : Je rappelle aux adhérents et bénévoles de la région parisienne que notre repas annuel aura lieu « Chez Jenny », 39 bd du Temple 75003 Paris, le samedi 5 février 2011.

Les personnes qui souhaitent participer à ce déjeuner sont invitées à contacter notre secrétariat.

➤ L'implant rétinien : ce que nous pouvons espérer de lui.

L'implant rétinien (ou plutôt « les implants », car plusieurs techniques sont actuellement testées) en est encore au stade expérimental. Les qualités et les performances obtenues aujourd'hui avec lui sont comparables à celles de l'implant cochléaire il y a quelque 30 ans.

La technologie progresse vite. Elle devra peu à peu permettre une plus grande miniaturisation (notamment de la puce implantable), tout en offrant des avantages supérieurs.

En parallèle, il conviendra aussi de mettre en place une pratique d'adaptation (réglages et rééducation visuelle – orthoptie ou autre).

Compte tenu de l'éventail très large des fonctions de la vision,

(vision de précision et des couleurs, visions diurne et nocturne, étendue du champ visuel, suivi du mouvement...), il est clair que l'implant rétinien ne pourra pas répondre à toutes les attentes. Le moment venu, il conviendra de tenir compte de la pathologie visuelle.

Personnellement, je pense que si l'absence de vision nocturne est pénalisante, elle l'est moins que la diurne. C'est un « handicap » plus facilement acceptable.

L'implant rétinien devra permettre de restituer le mieux possible le champ visuel d'une part et l'acuité visuelle d'autre part (vision de précision et des couleurs). Un sujet qui pourrait récupérer 3 ou 4/10, voire 5/10*, gagnerait une autonomie, certes pas encore totale, mais acceptable. Cet implant devra aussi neutraliser autant que possible les phénomènes d'éblouissement (avec ou sans lunette de soleil).



Bien sûr, la puce électronique et le matériel interne complémentaire devront prendre le minimum de place possible et ne pas susciter d'effets secondaires indésirables.

L'équipement extérieur (partie alimentation électrique et commande) devra aussi tendre vers une certaine miniaturisation. Il serait souhaitable qu'il ne soit pas lié à une paire de lunettes précise, mais qu'il puisse s'adapter par exemple à la fois sur des lunettes de vue et sur des lunettes de soleil.

Le maniement devra être aisé. Les commandes devront être tactiles.

En effet, il est hors de question de compter sur le sens visuel. Par ailleurs, comme les personnes concernées sont souvent âgées et peuvent donc souffrir de troubles auditifs, même légers, ne faisons pas trop appel au sens auditif.

L'autonomie électrique devra être suffisante (plus d'une journée) pour une

batterie ou pour « une pile ».

Tout comme l'implant cochléaire, il devra être résistant à la poussière et à l'humidité. Compte tenu de son emplacement, il est plus vulnérable à l'humidité que l'implant cochléaire.

Enfin, même si les performances de compensation visuelle

et la facilité de maniement sont prioritaires, il ne faut pas négliger l'aspect esthétique de l'équipement. En effet, il sera toujours plus « visible » que le cochléaire.

Vincent Jaunay

** des progrès scientifiques considérables devront être réalisés pour que ce niveau soit atteint.*

➤ Une expérience originale : une marche de nuit en forêt de Grimbosq.

Sous le titre de "**Voyants et malvoyants, ensemble à égalité dans la nuit**", Jean-Claude Letellier, correspondant Caennais de l'association Rétina France avait organisé cette randonnée nocturne, le 16 octobre 2010.

L'objectif premier de cette randonnée était d'abord de plonger les randonneurs voyants dans des conditions proches de celles qu'éprouvent les non-voyants lors de randonnées classiques en journée. C'était aussi l'occasion de réunir des voyants et des déficients visuels dans une ambiance sportive et de bonne humeur.

Enfin, un dernier but était de recueillir quelques fonds pour l'association Rétina France afin de contribuer à son action nationale de recherche en ophtalmologie. Une petite participation de 12 euros était en effet demandée à chaque randonneur.

Le magasin Optic 2000 de Saint-Contest soutenait cette manifestation et les Scouts de France de Caen-Venoix se sont largement impliqués dans l'organisation de cette journée, en nous rassurant de leur présence régulière tout au long du parcours des 8 km prévus, en particulier à chaque carrefour et à chaque changement de direction.

À 18 km au sud de Caen, sur la route de Flers, la forêt de Grimbosq est devenue un site incontournable pour les loisirs des Caennais. Elle est en fait un grand bois de 475 ha, qui s'étend sur un plateau schisteux au bord du fleuve Orne où flore et faune s'épanouissent allègrement.

La randonnée a commencé vers 19 h 30 et a duré 2 heures. La nuit n'était pas encore tombée, mais comme le circuit était en sous-bois, nous nous sommes vite retrouvés dans le noir, la lune ne parvenant pas à traverser les feuilles. Les téléphones portables, briquets et autres matériels éclairants étaient bien sûr interdits d'utilisation.



Les Auxiliaires des Aveugles étaient présents à hauteur de 12 personnes, 6 voyants et 6 non voyants, sur l'ensemble des 90 inscrits. L'ambiance était particulièrement sympathique, car chacun comprenait exactement les difficultés de l'autre. Beaucoup parlaient, certains chantaient et finalement sans trop d'efforts, les montées, les descentes et les passages difficiles avec des racines furent avalés sans problèmes.

De même, bien que chevreuils, sangliers et oiseaux de toute espèce soient nombreux dans cette forêt, aucune bête n'a fait peur au groupe et grâce aux scouts... Personne n'est tombé dans l'Orne...

À partir de 22 h, les participants se sont retrouvés dans une grande salle de la Maison forestière, prêtée par la ville de Caen. Au total, marcheurs, scouts et organisateurs se sont retrouvés à 140 pour partager un délicieux buffet campagnard. Ensuite, la chorale « les Chaos du Chœur » a réjoui l'âme des convives avec de très amusantes chansons un peu grivoises. Grande ambiance jusqu'à plus de minuit.

La soirée était plus que réussie et beaucoup ont demandé à Jean-Claude Letellier de renouveler l'opération en 2011...

Yvette Leclerc

Des chiens guides à la montagne

Bonjour, chers amis lecteurs,

Tout d'abord, je me présente. Je m'appelle Valy et je suis accompagné de mon amie Attie. Nous sommes des chiens guides et nous allons vous raconter nos escapades et visites en Auvergne.

Le 11 septembre, les Auxiliaires des Aveugles de Moselle ont pris la direction de Saint-Sauve d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme. Chouette, nous partons à la montagne ! L'air pur, la nature et les grands espaces nous y attendent. Nous allons changer d'environnement, voir notre travail différemment et oublier la ville pour quelques jours.

En fin d'après-midi, c'est l'arrivée au village-vacances du Domaine des Puys avec son parc de trente hectares et son étang. Quel joli cadre pour notre semaine de vacances ! Nos truffes ont frémi avec tant d'odeurs. Après avoir offert à nos amis l'apéritif local, le « bougnat », le personnel du centre a servi le repas et la soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

Le lendemain, nous sommes partis visiter la Bourboule, petite station thermale où l'on soigne les voies respiratoires.

Avec les explications des bénévoles, nous avons admiré le casino, les hôtels, l'établissement thermal et l'église. Ensuite, nous avons flâné dans le parc municipal composé de nombreuses variétés d'arbres.

« Au fait, Attie, j'espère que nous viendrons jouer deux ou trois croquettes au casino un de ces jours ! »

Lundi matin, nous sommes allés visiter la maison de la Toinette et la grange à Julien.

Dans la première nous apprenons, grâce aux récits de Toinette, la vie rude et simple des gens du pays dans les années 1880-1920. Ces récits nous plongent dans ses souvenirs et les traditions auvergnates.

Quant à la grange à Julien, elle nous explique le retour au pays des gens qui l'ont quitté pour le travail et qui se posent la question d'y revenir. Nous découvrons cette grange transformée en maison d'habitation.



« Attie, qu'as-tu fait mercredi matin ? »

« Moi j'ai fait la grasse matinée au centre de vacances. Je suis monté à 1886 mètres d'altitude en télécabine et ensuite j'ai grimpé 860 marches pour atteindre le sommet du Puy-de-Sancy. Certains courageux l'ont gravi à pied en deux heures trente. Sous un magnifique soleil, avec mes amis, nous avons contemplé un joli panorama. Tous ont été contents de cette ascension malgré les difficultés rencontrées ».



Le lendemain, changement de décor. Nous prenons la direction du parc Vulcania, une plongée dans les entrailles de la Terre. Grâce à l'écoute des guides, nos amis ont appris l'histoire et le secret des volcans. Ah, ces hommes

ont eu plaisir à se faire peur, mais les sensations de vibration et les secousses les ont fait beaucoup rire !

Notre dernière journée a commencé par la visite d'une fromagerie. Après l'explication de la fabrication du Saint-Nectaire, nous avons pu en déguster accompagné de charcuteries.

« Eh Valy, qu'as-tu flairé dans la cour de cette ferme ? Moi, rien ; mais un certain Félix (un berger allemand) voulait faire plus ample connaissance. Quel pot de colle ! »

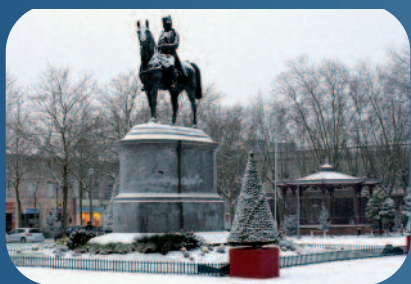
Pour terminer cette histoire, Attie et moi avons passé une excellente semaine

comme tous nos amis, car en les observant, nous sommes sûrs qu'ils ne se sont pas ennuyés. Les randonnées, les ballades touristiques, la piscine et les animations ont toujours été très joyeuses. En parlant des soirées, nous étions toujours à leur côté et nous avons entendu toutes les conversations. Mais là nous ne dirons rien ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Céline Ducret et Étienne Jolival



➤ Naissance d'une nouvelle délégation



Depuis le 19 novembre 2010, les Auxiliaires des Aveugles se sont enrichis d'une nouvelle délégation en Vendée. Gilles Bouancheau, résidant à la Roche-sur-Yon, est à l'origine de cette initiative. Conscient des besoins exprimés par les déficients visuels de sa ville, et peut-être stimulé par notre liste de discussion, il a réuni trois amis et entrepris les démarches nécessaires pour surmonter les obstacles qui s'opposaient à son projet. Ayant obtenu l'aval du Président des Auxiliaires et du Bureau, il pouvait annoncer le 20 novembre la décision prise la veille au soir (lire ci-contre).

Photo : La Roche-sur-Yon sous la neige © Conseil général de Vendée

Message de Gilles BOUANCHEAU :

Bonjour,
Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de la délégation des **AUXILIAIRES DES AVEUGLES, à LA ROCHE-SUR-YON**
Alix GRONDIN ; président, non-voyant
Céline VACHON ; trésorière
Gilles BOUANCHEAU ; secrétaire, malvoyant
Dallie RODELLAR ; chargée du recrutement des bénévoles
René CLAUTOUR ; vice-président, malvoyant
Joël Guesdon ; secrétaire, malvoyant

DÉLÉGATION DES AUXILIAIRES DES AVEUGLES

Tél. 02 51 98 81 10, Portable : 06 08 42 35 27

E-mail : gilles.bouancheau85@orange.fr

48 rue Henri Dunant Apt : 2

85 000 LA ROCHE-SUR-YON



Confidences d'un auxiliaire

Ne me prenez pas trop au sérieux, chers lecteurs, car ce petit « billet », comme on l'intitule dans la prose journalistique, n'est qu'un essai... Un essai ambitieux, peut-être, car destiné à consolider les liens amicaux entre nous, Auxiliaires, et vous, Aveugles ou Malvoyants. Il n'a donc d'autre but que de stimuler les réflexions de certains/certaines d'entre nous et d'inciter à réagir, répondre, suggérer et ainsi, j'espère, alimenter une rubrique « courrier des lecteurs » (pourquoi pas ?!) et enrichir nos expériences réciproques.

Pour commencer, je vous décrirai, à petite dose, d'un numéro à l'autre, quelques conclusions positives que je tire de mon activité d'une douzaine d'années (probablement plus, mais je n'ai pas envie de compter) au sein de notre association... Activité irrégulière certaines saisons, mais toujours globalement utile, intéressante et surtout moralement enrichissante ; et je m'efforcerai de rappeler, de temps en temps, certains des « droits » et des « devoirs » sur lesquels chacun d'entre nous, fût-il aveugle ou auxiliaire, s'est engagé en signant son adhésion ; et de pointer du doigt quelques attitudes à éviter, et d'autres à encourager... Même si tout est résumé très intelligemment dans les conseils, numérotés de 1 à 14, brefs et concis, figurant sur notre site internet à :

<http://auxiliaires.pagesperso-orange.fr/documents/conseils.htm>

Ambitieux, mon projet ? Pourquoi pas !

Alors, commençons très simplement par de petites anecdotes que j'ai vécues en tant qu'Auxiliaire, et les conclusions que j'en ai tirées sur la relation entre Auxiliaire et Aveugle. Par exemple, au début de mon engagement dans notre association : un jour de printemps, dans un quartier que, bêtement, j'avais classé dans ma tête « pauvre-mal-famé », je débarque chez un aveugle que je ne connais pas, pour une mission « promenade et courses » et je me retrouve devant un immeuble luxueux que je découvre en

gravissant sur une moquette épaisse les marches d'un escalier impressionnant, marbre et fer forgé à l'appui... Intimidant!...

Situation inverse, au début de l'été, je bute sur les marches d'un escalier délabré, usé, fatigué, dans l'un des coins réputés les plus « riches » de la région parisienne... Intimidant !

Me voici donc à deux reprises, au début de mon activité volontaire, sortant d'une bouche d'un métro que je ne connais pratiquement pas, déstabilisé quelques minutes... Heureusement, ayant beaucoup roulé ma bosse à travers le monde durant ma vie « active », je n'ai aucun problème avec les contrastes d'environnement les plus variés... Donc sur un simple coup de sonnette, j'ai pu engager une conversation très spontanée, dans l'un et l'autre cas... Sans arrière pensée ou préjugé quelconque.

De ce point de vue, d'ailleurs, on peut remarquer que les aveugles ou malvoyants qui attendent la visite d'un Auxiliaire sont plutôt réceptifs et bien disposés, un vrai plaisir !

Bien entendu, ils ont aussi leur propre point de vue sur ce qu'ils souhaitent tirer de la visite ; ce qui veut dire qu'il nous faut parfois négocier certains détails... ne serait-ce que pour ne pas se sentir exploité ! Mais cela, j'ai aussi appris à faire et donc à dérouler mes missions (promenade, secrétariat, courses, lectures, etc.) en pleine décontraction, agréable de part et d'autre !

En fait, dès la première année, j'ai tiré globalement la conclusion que l'activité d'un Auxiliaire est assez facile... tout en restant persuadé maintenant que, finalement, tout est émotion ! (Vous le saviez, n'est-ce pas ?) et qu'il faut vivre, et partager ses opinions chaque fois que possible, avec une écoute aussi fine que possible...

Et, pour la finesse d'écoute, vous ne pouvez pas trouver mieux qu'un/une aveugle ou un/une malvoyant/e! Nous en sommes tous et toutes convaincus, bien entendu (sans jeu de mots)

Mais soyons précis : j'ai toujours accompli, à deux exceptions près, des missions agréables auprès de chacun/chacune des aveugles et malvoyants(es) que j'ai connu... Et si j'ai parfois été surpris, intrigué, ou, à l'extrême, un peu choqué, je me suis finalement efforcé de terminer la rencontre en sympathie réciproque, avec l'effet positif que vous imaginez sur le moral, de part et d'autre !

- Alors, me direz-vous, que s'est-il passé pour les deux exceptions ? — et me voici obligé de vous raconter, très précisément, au moins l'une des deux :

Un beau matin d'hiver, assis en face de "mon" aveugle, et passant en revue avec lui le courrier qu'il avait accumulé, j'ai profité d'un moment où il allait se servir un verre d'eau pour me lever et, en quatre pas silencieux, aller prendre mon mouchoir et mon portable dans la poche de mon manteau accroché à la porte d'entrée... Aïe ! Erreur grave, oui grave car inattendue : le bruit du portable que je posais doucement sur la table a enclenché une curieuse réaction soupçonneuse de sa part :

« Que se passe-t-il ?... Où êtes-vous allé ?... Pourquoi au moment où je m'éloignais ? Pourquoi sur la pointe des pieds ? J'avais beau expliquer, rester cool, lui répliquer... Rien n'y faisait : il m'avait classé dans la case "attention danger" »...!

Certes il ne m'a pas mis à la porte, mais c'était tout comme : l'atmosphère était pesante... Nous en transpirions l'un et l'autre... Et aucun verre d'eau n'est venu me désaltérer (!)... En fait, je ne saurais jamais s'il m'a « dénoncé » au secrétariat (ce qu'il est recommandé de faire en cas de doute sur le comportement d'un Auxiliaire)...

Et j'ai ainsi appris l'une des règles absolues et essentielles que doit respecter l'Auxiliaire.

Toujours avertir, ou demander la permission, en cas de déplacement ou de toute action inattendue, au domicile d'un aveugle ou un



malvoyant... Et parler pour être situé dans son espace...

Ne jamais oublier que l'on est chez une personne vulnérable, facilement inquiète si le climat de confiance est rompu ou subtilement remis en question...

À propos, quelle est la règle dont je n'ai pas tenu compte parmi les 14 énoncées sur le site (voir ci-dessus)?

HA ! - Bonne question ! Et j'offre un abonnement aux trois premières réponses qui me parviendront... (Pas mal, non ?).

Merci d'avoir lu ma prose... Et, au prochain numéro ! - avec réponse à vos questions ou remarques (où vous préciserez si je peux citer votre nom, ou si vous préférez l'anonymat).

Bonne année à toutes et tous, bien amicalement !

Olivier Martin



Quand la maison de Molière rime avec accessibilité



Par un beau vendredi de mars, Stéphanie Xeuxet, présidente du comité Île-de-France, a rendez-vous à la Comédie-Française avec Patrick Belaubre, secrétaire général du plus prestigieux théâtre français.

Stéphanie Xeuxet : *Bonjour, Monsieur Belaubre, et merci de me recevoir dans cette belle maison qu'est la Comédie-Française. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'accessibilité pour les déficients visuels à certains spectacles de votre théâtre ?*

Patrick Belaubre : L'accessibilité dans notre théâtre concerne essentiellement des séances en audio description (casques sans fil disponibles sur certaines séances et que l'on peut emprunter gratuitement), un accueil personnalisé par un numéro téléphonique direct, des tarifs préférentiels pour la personne handicapée et son accompagnateur. Nous acceptons également les chiens guides dans notre salle.

SX : *Pourquoi avoir décidé de permettre aux personnes aveugles et malvoyantes d'assister à des spectacles adaptés en audio description ?*

PB : Les difficultés d'accessibilité peuvent être de différentes sortes et il est de notre mission, en tant que service public, de permettre cette accessibilité au plus grand nombre dans notre théâtre. Nous tentons d'aider tous les types de public, et donc le public déficient visuel, à assister à nos spectacles.

SX : *Depuis combien de temps existe votre service ?*

PB : La mise en place du service d'audio description s'est faite il y a maintenant plus de 10 ans (en 1996) grâce à la collaboration entre la

Comédie-Française et l'association Accès Culture représentée par Frédéric Le Du, administrateur et régisseur.

SX : *Comment choisissez-vous les spectacles proposés en audio description ?*

PB : Le choix est le fruit d'un travail de concertation entre la Comédie-Française et l'association Accès Culture. Cette dernière entretient une relation privilégiée avec ses publics et sert de trait d'union entre eux et nous. De plus, nous avons la chance de pouvoir programmer des spectacles de reprises d'une année sur l'autre, ce qui nous permet de proposer de nombreuses dates par spectacles. Le choix des spectacles proposés s'opère en amont de leur création et au fur et à mesure de leur exploitation.

SX : *Chaque année, combien de personnes déficientes visuelles bénéficient des adaptations ?*

PB : Le nombre de personnes déficientes visuelles est chaque année en progression. Nous en avons accueilli 242 en 2008 et 271 en 2009. Nous espérons pouvoir satisfaire 300 demandes en 2010

SX : *quels sont vos projets ?*

PB : Dans un premier temps, nous allons faire en sorte de pérenniser ce service, tant financièrement qu'en ce qui concerne le service offert... Parallèlement, nous essayons de trouver des financements complémentaires afin de proposer des séances supplémentaires. Dans l'idéal, nous souhaiterions que tous les spectacles présentés à la Comédie-Française soient accessibles aux déficients visuels. Enfin, nous sommes en train de « repenser » notre site Internet afin, entre autres, d'améliorer son accessibilité.

SX : *Je vous remercie, Monsieur Belaubre, de votre accueil et de ces nouvelles encourageantes concernant le public déficient visuel.*

Stéphanie Xeuxet



➤ Un après-midi de contes au pays du libertinage bien sympathique

Par un bel après-midi, une quinzaine de personnes, adhérentes au Comité Ile de France, se sont retrouvé autour d'un verre au restaurant Les Papilles dans le 11^e arrondissement de Paris. Grâce à la Compagnie Pausilippe en la personne de Krystin Vesterälen et de sa harpiste Axandâna, nous avons pu nous évader en musique et en mots au pays du libertinage. Ce voyage d'une heure et demie à

travers le temps des petites histoires à la Cour des rois de France, du Moyen Âge à nos jours, a ravi nos oreilles. Le thème de l'amour courtois et de la galanterie, pas si facile à aborder, a pourtant été formidablement mis en lumière par la conteuse. Émoustillés par la poésie de ces scènes galantes, nous attendons avec impatience le prochain thème de l'après-midi contes !

Stéphanie Xeuxet



➤ Notre délégation de Versailles nous informe (par Bernard Waeltélé)

« Bonjour, J'anime à l'INJA une chorale mixte (aveugles, malvoyants et voyants) d'environ 25 membres. Nous répétons chaque lundi de 18 h à 19 h 30 et nous préparons un répertoire très varié : classique, romantique, jazz et gospel. Les répétitions, par pupitres séparés, permettent à chacun de travailler à son rythme, il n'est pas nécessaire d'être musicien.

Les personnes souhaitant des informations peuvent me joindre par E. mail à l'adresse : **francois.malan123@orange.fr** ou par téléphone au 06 47 34 63 21
Bien cordialement.

François Malan

➤ La délégation du Bas-Rhin nous communique

Une bénévole de la délégation bas-rhinoise crée une association dont le but est de réaliser l'ascension du Kilimandjaro avec une personne handicapée physique, en Joëlette. Nous souhaitons intégrer au groupe d'environ 10 personnes une personne déficiente visuelle, ainsi qu'une personne malentendante. Nous envisageons également d'effectuer une action solidaire au

cours de ce voyage qui est prévu en juin 2012. Si le projet vous tente, contactez : **Cécilia Ménard-Moyon** : **cecilia.menard@gmail.com** Tél. 09 53 28 83 69
Une très bonne forme physique est requise !

Bernadette Biellmann

Appel de Stevie Wonder

Le 20 septembre 2010, Stevie Wonder a fait appel à la communauté internationale pour prendre des mesures en faveur de l'accessibilité pour les handicapés physiques.

Cette nouvelle initiative vise à s'engager à ce que tous ceux qui ne peuvent pas lire, dans les pays développés comme dans les pays émergents, bénéficient d'une égalité d'accès aux œuvres publiées par rapport aux personnes sans handicap. Cette disposition a été annoncée le 23 octobre 2010 à l'issue de la réunion de l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle qui s'est tenue dans la capitale indienne, New Delhi.

« Le succès de ce projet qui représente un partenariat mondial d'aide au développement exigera un engagement ainsi qu'un investissement très importants de la part de tous », a déclaré le directeur général de l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle, Francis Gurry, qui assistait à la réunion à New Delhi.

Monsieur Wonder a fait cet appel lorsqu'il a pris la parole à l'ouverture de la réunion annuelle des représentants de l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle à Genève. Au cours de son allocution, il a vivement incité les délégués à conclure un accord sur l'amélioration de l'accessibilité aux œuvres protégées par les copyrights pour tous les handicapés visuels.

Il a ainsi lancé sa « déclaration d'indépendance pour les handicapés » au cours de cette allocution.

Stevie Wonder a précisé qu'une telle déclaration était « un appel à l'action, un projet pour accorder l'indépendance aux handicapés en leur fournissant les outils de savoir et d'épanouissement ».

"Grâce à vos efforts législatifs, des incitations seront fournies aux non-voyants et malvoyants pour leur permettre de réaliser la promesse d'une vie meilleure", a-t-il dit aux ministres et politiques représentant les 184 États membres de l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle.

L'on estime que seuls 5 % sur le million de titres imprimés qui sont publiés dans le monde chaque

année sont accessibles à environ 340 millions de non-voyants, handicapés visuels ou personnes dans l'incapacité de lire des textes imprimés.

Dans le cadre de cette initiative, des organisations spécialisées, telles que les bibliothèques pour non-voyants, se sont engagées dans le processus de transcription de livres en formats tels que Daisy, Audio Braille ou autres formats digitaux spécifiques.



L'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle coopère avec les institutions représentant les auteurs, les éditeurs et les associations de handicapés visuels comprenant l'Union Internationale des Aveugles ainsi qu'avec l'Association Internationale des Éditeurs afin d'offrir une palette bien plus large de livres accessibles. L'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle fournira l'assistance technique pour ce projet.

➤ Un nouveau système d'information : actitam



Pour plus d'informations
CONTACTEZ-NOUS

Reconnu par le label PANAMMES décerné par « l'Institut de la vision », le système vient également de recevoir le Prix Autonomic Innov' 2010 dans la catégorie « Communication » et le trophée des trophées reconnaissant la meilleure innovation de l'année en matière d'aide aux personnes handicapées.

Dans les transports, **ACTITAM** est le seul système permettant d'obtenir en temps réel les informations visuelles d'un afficheur digital, de manière discrète et personnelle !

Pour cela, le message est transmis soit sur la télécommande **ACTITAM** existante, soit via un téléphone portable Bluetooth équipé de l'appliquet dédié, disponible sur notre site gratuitement.

L'innovation du système réside dans cette ouverture vers les plateformes grand public, sur des équipements existants et à moindres frais. Votre téléphone portable vous offre toutes les informations dont vous avez besoin, grâce à une simple pression sur la touche 5 de votre clavier, sans gêne pour les autres usagers.

Jacqueline Gaultier

PHITECH <http://www.phitech.fr/fr/actitam.html> Tél : 03 83 40 67 04



Découvrez les livres et revues adaptés du GIAA

Abonnez-vous dès maintenant aux offres du Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes pour l'année 2011 :

La Librairie Sonore et Braille : accédez à plus de 20 000 livres audio et braille. Bénéficiez également du service d'adaptation à la demande : enregistrement audio, transcription en braille ou gros caractères et numérisation de documents.

Le Kiosque Sonore en ligne ou CD : 16 revues audio sur CD DAISY ou en téléchargement dont Le Point, Géo, 30 Millions d'Amis, Prions en Église, Santé Magazine et Le Monde des ados...

Le Kiosque Braille : 7 revues jeunesse et adulte en Braille : **Ma Petite Revue** (7-10 ans), **Sapajou** (8-12 ans), **2000 Points** (12-16 ans), **Qu'on Se Le Dise** (revue des membres du GIAA), **Bulletin Pédagogique** (bulletin des professeurs et éducateurs d'enfants déficients visuels), **Santé Famille Magazine** et **Prions en Église**.

Toutes ces revues (braille ou audio) sont soumises à différentes tarifications selon leur périodicité. **Recevez un exemplaire gratuit sur demande au 01 47 34 30 00.**

Retrouvez toutes les informations sur le site du GIAA : **www.giaa.org** et n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **01 47 34 30 00**.

Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes 5, avenue Daniel Lesueur 75007 Paris
Tél. 01 47 34 30 00 - Fax. 01 47 34 80 00 - www.giaa.org - giaa@giaa.org
Reconnu d'utilité publique depuis 1959 - N° SIRET 784 313 223 000 25



GIAA



DÉCÈS

ÎLE-DE-FRANCE

Adhérents non voyants ;

Albertine BINSE	89 ans	Madeleine FABRE	79 ans
Roberte FRANCOIS	97 ans	Marie-Louise CHASSAGNE	98 ans
Marianne CORNEVIN	92 ans	Simone GUIBERT	89 ans

Adhérent voyant ;

François FONTANE 91 ans

Nous venons d'apprendre par Madame Christiane Salichon, adhérente non-voyante, le décès le 3 septembre 2010 de Madame Simone Lecoq, qui a beaucoup œuvré pour l'association.

Devenue bénévole lorsque Monsieur de Fougy était encore à la tête de l'association, elle fut une Auxiliaire très engagée auprès des adhérents de l'association, tant dans les guidages individuels que dans les sorties de groupe, culturelles et randonnées. Elle fut également membre du Conseil d'administration des Auxiliaires des Aveugles. Jusqu'à quelques mois avant sa mort, à l'âge de 91 ans, elle participait encore aux ateliers de mots croisés à l'Hôpital des Quinze-Vingt. Les nombreuses personnes qui la connaissaient dans l'association ont pu apprécier ses qualités de disponibilité, de dynamisme et de générosité.

L'Association présente, à toutes ces familles éprouvées, ses sincères condoléances.



ANNONCES

Dame recherche un radiocassette à un compartiment, en très bon état de marche, ainsi qu'un petit magnétophone ou dictaphone à cassettes normales à un prix correct.

Contacter Justine : 01 45 93 92 36

Ile-de-France

RAPPEL IMPORTANT



Comme indiqué dans la Charte, tout déficient visuel doit remettre deux tickets de métro plein tarif à chaque Auxiliaire qui effectue une mission pour lui. Il paraît en effet évident que l'Auxiliaire n'a pas à assumer les frais de transport entraînés par la mission qu'il a acceptée. Cette règle s'applique à tous, possesseurs ou non d'une carte. Si vous ne disposez pas de tickets, acquittez-vous de la somme correspondante : 2,40 euros (le prix du ticket acheté en carnet est de 1,20 euro).

Merci de ne pas attendre qu'on vous les demande ! Offrez-vous l'élégance du beau geste !

Jacqueline Gaultier

LISTE DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

DÉLÉGATIONS	ADRESSE	TÉL.	E-MAIL	PERMANENCE
14 - CALVADOS	Les Auxiliaires des Aveugles Mme Yvette LECLERC Maisons des Associations 7 bis rue neuve Bourg-l'Abbé 14066 Caen	02 31 28 97 75	lesauxiliaires14@gmail.com	Maisons des Associations 7 bis rue neuve Bourg-l'Abbé 14000 Caen Le jeudi sur rendez-vous
29 - FINISTÈRE	Mlle Josiane JONCOUR Ty Nevez Ruglaon 505 route de Guengat 29000 Quimper	02 98 55 13 26	pirot.mc@orange.fr	10 bis rue de la France Libre 29000 Quimper <i>le samedi de 14 h à 15 h 30</i> sur rendez-vous
34 - HÉRAULT	M. Jean-Marc MORET 12 rue du Baou 34660 Cournonterral	04 67 07 35 65	jm.moret@wanadoo.fr	4 rue des Azalées 34070 Montpellier sur rendez-vous
37 - INDRE-ET-LOIRE	Mme Josiane TALBOT 6 rue du Docteur Héron 37000 Tours	02 47 47 13 03	aatours@orange.fr	
44 - LOIRE ATLANTIQUE	Mme Marie-Thérèse SARDAIS 2 rue Konrad Adenauer 44400 Reze	02 51 80 59 67	lesauxiliaires.44@free.fr	75 Bd Victor Hugo 44200 Nantes sur rendez-vous
57 - MOSELLE	M. François CONDELLO 2 A rue Pasteur 57360 Amneville	03 87 71 63 88	auxaveuglesmetz@yahoo.fr	6 rue Notre Dame de Lourdes 57000 Metz sur rendez-vous
66 - PYRÉNÉES ORIENTALES	M. Michel METZIGER Les Terrasses de l'Horte 2 rue des Jacinthes 66000 Perpignan	04 68 86 25 41	michel.metziger@wanadoo.fr	Maison des Associations 52 rue du Maréchal Foch 66000 Perpignan Tél. 04 68 35 63 67 <i>le lundi de 15 h à 18 h</i> Sur rendez-vous
67 - BAS-RHIN	Mlle Bernadette BIELLMANN 25 rue de Krembs 67100 Strasbourg	03 88 84 79 82	auxiliaires67@gmail.com	Maison des Associations 1A place des orphelins 67000Strasbourg-Neudorf Tél. 03 88 84 79 82 sur rendez-vous
69 - RHÔNE	Les Auxiliaires des Aveugles Mme Régine SALLE 33 rue Bossuet 69006 Lyon	04 78 52 89 38	auxiliaires.lyon@wanadoo.fr	37 rue Bossuet 69006 Lyon <i>le mardi de 9 h à 12 h</i> <i>le jeudi de 14 h à 17 h</i> (hors vacances scolaires)
76 - SEINE-MARITIME	Les Auxiliaires des Aveugles M. Michel FRUCTUS Halle aux Toiles Place de la Haute-Vieille-Tour 76000 Rouen	02 35 89 71 71	auxiliaires.desaveugles76@orange.fr	Halle aux Toiles Place de Haute-Vieille-Tour 76000 Rouen <i>les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h 30</i>
78 - YVELINES Antenne de Versailles	M. Bernard WAELTÉLÉ 14 avenue Jean d'Ayen 78320 Le Mesnil-St-Denis	01 34 61 89 34 06 07 06 49 32	bernard.waeltele@laposte.net	66 D avenue de Montreuil 78000 Versailles Sur rendez-vous
85 - VENDEE	Gilles BOUANCHEAU 48, rue Henri Dunant apt 2 85000 La Roche-sur-Yon	02 51 98 81 10 06 08 42 35 27	gilles.bouancheau85@orange.fr	
92 - HAUTS-DE-SEINE Antenne d'Asnières	M. Daniel LEROY 1 rue Sarah Bernardt 92600 Asnières	01 72 42 24 43 06 36 64 75 97	yoreld@cegetel.net	
TANDEM ILE-DE-FRANCE	S.T.A.A.R.P. M. Jaseem ARIF 40 rue Gambetta 93100 Montreuil-Sous-Bois	06 78 95 01 99	staarp@free.fr	40 rue Gambetta 93100 Montreuil-Sous-Bois Sur rendez-vous



VISITE DE LA MAISON DE TOINETTE : DELEGATION DE LA MOSELLE

LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES

71 avenue de Breteuil - 75015 Paris

Tél. 01 43 06 94 30 - Fax 01 42 73 53 92

Mail : lesauxiliaires@wanadoo.fr

Site Internet : www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

CCP 20 697 36 U Paris